



# BIM de Fargues

## Le Bulletin d'Information Municipal de Fargues

### 2017

Madame, Monsieur,  
Chers Administrés,

L'année 2017 s'est terminée avec le traditionnel réveillon organisé par les bénévoles du Foyer Rural et l'aide de la Municipalité dans notre salle des fêtes bien-nommée « Maison du Temps libre », en mémoire du même nom du Ministère qui nous l'avait financée. Cette époque a été rappelée lors de la manifestation théâtrale du 28 Décembre où les Baladins en Agenais sont venus rejouer la pièce « la Java des Mémoires ».

Tout au cours de l'année, le fonctionnement de notre commune a reposé sur le professionnalisme de notre personnel communal accompagnée par le bénévolat journalier de vos élus qui, soit retraités sont présents tous les jours, soit en activité, prennent sur leur temps disponible soit sur leurs congés pour faire vivre notre cité.

Qu'ils soient ici remerciés de leur dévouement pour le « bien vivre à Fargues ».

Je veux également associer à ces remerciements l'ensemble des associations et leurs dirigeants bénévoles également qui participent à cette animation de la commune et, sans qui, nous serions une commune « dortoir » où personne ne se connaît ou ne se préoccupe du bonheur de son voisin.

Lors de la cérémonie traditionnelle des vœux que je présenterai au nom du Conseil Municipal le **vendredi 12 Janvier 2018 à 18h30 à la Maison du Temps Libre**, je reviendrai sur les réalisations tant pour le fonctionnement (entretien des bâtiments communaux) que sur les investissements réalisés et à venir.

Je reviendrai aussi sur les lois que nous subissons, appelées malhonnêtement « lois de décentralisation », alors que nous supportons de plein fouet une « centralisation » à outrance des compétences que vous pouviez démocratiquement contrôler et exercer au travers de votre Conseil Municipal, ce qui me permettait d'affirmer qu'à Fargues il n'y avait pas UN Maire mais autant de Maire que d'habitants. Par contre, le Maire et le Conseil Municipal étaient responsables et pouvaient décider des services publics mis à votre disposition.

Je terminerai cet édito en souhaitant à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année de santé et de bonheur pour vous et vos proches et pour notre commune.

Votre Maire  
**Pierre Augey**

Le budget  
2017

2

Ça s'est  
passé dans la  
commune et à  
l'école

3-7

Infos  
pratiques  
Ce qui change

8-9

Côté détente  
C'est bon à  
savoir  
A venir à la MTL

10-12

VOUS VOULEZ VOUS  
TENIR INFORME DE  
L'ACTUALITE DE  
VOTRE COMMUNE ?

facebook  
*Rejoignez-nous !*

→ Fargues de Langon



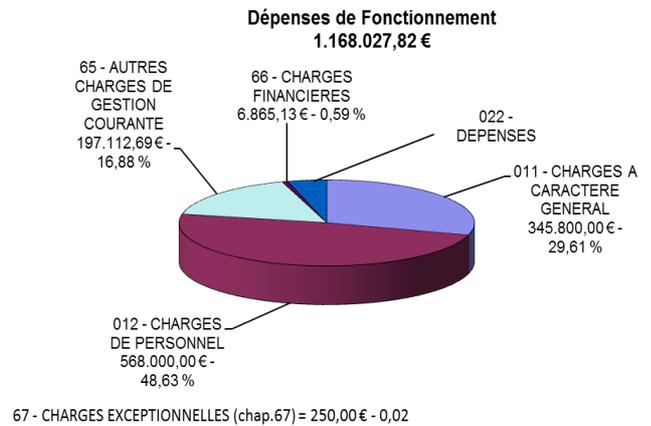
→ [www.fargues-de-langon.com](http://www.fargues-de-langon.com)



Le 11 avril 2017, le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire, a voté le budget 2017 pour la commune pour un **montant cumulé de 1.606.487,31€ en dépenses et 1.633.622,46€ en recettes.**

Il se décompose tel que suit :

- ✓ Section de fonctionnement  
Dépenses : 1.168.027,82€  
Recettes : 1.168.027,82€
- ✓ Section d'investissement  
Dépenses : 438.459,49€  
Recettes : 465.594,64€

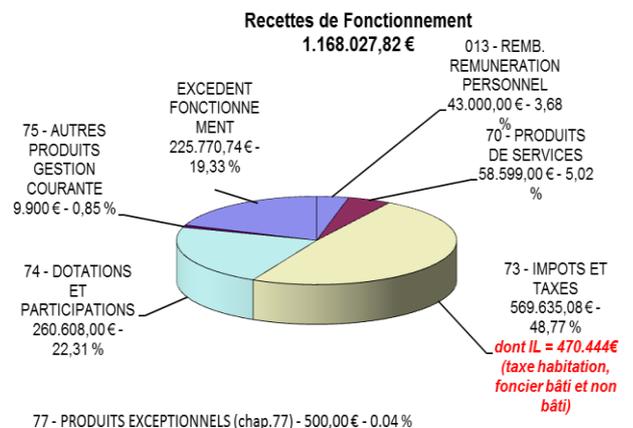


## CE QU'IL FAUT RETENIR

Les taux d'imposition 2017 augmentent selon un **coefficient de variation de 1,019935**. Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat qui ont augmenté de 2%.

## LES INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2017

- ✓ Aménagement de la cantine et acquisition de matériel pour une enveloppe budgétaire de 20.000€
- ✓ Report de la prévision d'acquisition d'un terrain jouxtant la plaine des sports et travaux d'aménagement pour une enveloppe budgétaire de 97.000€
- ✓ Report de la restructuration du rez-de-chaussée pour améliorer l'accessibilité de la Mairie pour une enveloppe budgétaire de 171.000€
- ✓ Equipement en tableau numérique des classes de CE1 et CE2 pour une enveloppe budgétaire de 7.000€



## Une soirée théâtre pour une bonne cause...



Le 14 janvier 2017, la Compagnie du Temps Libre, la section théâtre du Foyer Rural de Fargues, donnait une représentation à la Maison du Temps Libre de la pièce « De Doux Dingues ». Les bénéfices de la soirée se sont élevés à la somme de 624,00€ et ont été reversés aux « Resto du Cœur ».

## Le Repas des Aînés...5 février 2017



Malgré le fort vent qui a provoqué quelques coupures d'électricité, ce sont nombreux et enthousiastes que les Aînés de Fargues ont rejoint la MTL afin de participer au traditionnel repas offert par la Municipalité et le CCAS. Un repas délicieux, une très bonne ambiance...**notez-le, le prochain repas sera le dimanche 4 février 2018.**

## Course des Valentins du 12 février 2017



En solo ou en couple, en courant ou en marchant, certains même étaient à cheval, la Course des Valentins, reprise par le Foyer Rural, a réuni une année de plus des centaines de participants de tous âges (de 10 ans à 81 ans)... **La prochaine édition aura lieu le dimanche 11 février 2018**

## Critérium de la Team VTT, nouvelle section du Foyer Rural 5 mars 2017

Un critérium n'est pas une course de vitesse mais un challenge entre les écoles de cyclotourisme dont le but est de valider les pratiques pédagogiques de chaque participant. Il se compose de 4 épreuves : une épreuve d'orientation à l'aide d'une carte et d'un rando guide, une épreuve de mécanique du vélo, une épreuve de connaissance de la faune et la flore et une épreuve de pilotage VTT. Le critérium s'est déroulé sur l'ensemble de la journée, les jeunes prenant leur repas du midi, préparé par Sylvain, gérant du Cercle de Fargues, au fur et à mesure qu'ils ont fini la totalité du parcours d'orientation soit environ 30 km sur les chemins communaux.



## L'expo de l'Atelier Arc-en-Ciel

Les artistes de l'Atelier Arc en Ciel nous ont dévoilés du 12 au 14 mai 2017 leurs dernières œuvres, Carnet de Voyage, Paysages abstraits et études sur le ciel, Mains et Pieds.



## Le Repas des Garres et Calay

Le repas des riverains des Garres et de Calay a eu lieu le samedi 9 septembre 2017... En raison du temps, il s'est déroulé à la MTL. **Le prochain repas est prévu le samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018...en plein air si le temps le permet...**

## Échange avec la Palestine : Venue d'Ibrahim KASHAN

La Municipalité a accueilli le jeudi 23 mars Ibrahim KASHAN ainsi que le Collectif Solidarité «Al Qarara» dont la commune est adhérente avec Saint-Pierre-d'Aurillac.

Ibrahim KASHAN préside l'Association des Droits Humains d'Al Qarara, petit village situé dans la bande de Gaza en Palestine. Cette association a pour objectif d'informer sur la situation et la culture palestinienne afin de contribuer à la Paix. Le Collectif Al Qarara mène des actions de solidarité et de coopération avec l'Association d'Ibrahim KASHAN.

Ibrahim KASHAN est également un poète et un conteur. Il a écrit plusieurs contes sur la vie en Palestine et le Collectif Al Qarara en a édité un livret «GAZA, ça conte pour nous», traduit et illustré, que vous pouvez vous procurer en Mairie contre une contribution au profit de son Association.

Lors de son passage à Fargues, ce jeudi 23 mars, Ibrahim a déjeuné au restaurant scolaire puis rencontré les enfants de l'école de Fargues pour leur «conter» quelques poésies. Les élèves ont été très sensibles à ces récits et ont posé une multitude de questions qui ont trouvés réponse avec cet homme de cœur. Il a ensuite visité la miellerie de Bernard OYASSON et a été très curieux de son activité. Cette journée s'est terminée à la mairie devant le verre de l'amitié où, là encore, Ibrahim a ému l'assistance en livrant une histoire poignante, puissante et vraie qui retrace la tragédie au quotidien du peuple palestinien, devant une audience émue.



### L'USF...une nouvelle dimension

Depuis le début de la saison, l'USF a fusionné son école de foot avec Barsac-Preignac et Toulonne...l'Avenir Sauternais est né. Cet ensemble regroupe les catégories de 6 à 18 ans, encadrées par des éducateurs diplômés, et qui se produisent tous les week-ends. Il y a eu aussi la création d'une équipe féminine. Elles jouent en Départementale 2 et enchaînent les matches tous les week-ends. Les séniors B évoluent en Départementale 3 et détiennent le titre honorifique de « Champion d'Automne ». Les séniors A se distinguent en Départementale 1 malgré un début chaotique. Et puis, il y a toujours les vétérans, les Old Stars, qui alternent entraînements, matches et soirées conviviales. L'USF c'est 170 adhérents, des spectateurs toujours plus nombreux aux matches et de nombreux bénévoles.

Compétition, résultats, convivialité, organisation, communication...l'USF est sur tous les fronts.

Pour suivre les résultats [www.usfargues.fr](http://www.usfargues.fr)

## Téléthon

Le Foyer Rural, Les Petites Mains, l'USF ont participé au week-end du Téléthon du 8 au 10 décembre 2017.

Vente de gâteaux, représentation théâtrale, marche, peinture, matches de foot...l'ensemble des bénéfices reversés au Téléthon par les différentes associations de la commune s'élève à un montant de 1.200,00€ environ.



## Aménagement devant l'école



Dans le cadre de l'embellissement de la commune, tout en garantissant la sécurité des enfants, les élus de la commission bâtiments communaux ont souhaité aménager les espaces verts devant l'école en y installant une barrière en bois. Cet équipement construit par les agents communaux s'intègre dans le paysage et permet également aux enfants et à leurs familles de sortir de l'école en toute sûreté.

Egalement, une table a été installée pour le repos des administrés ou pour que l'attente de la sortie de l'école des parents se fasse dans la quiétude.



## Monument aux Morts



Le « Poilu » de la commune a repris des couleurs !! A l'initiative de Régis, employé municipal, le « Poilu » a été nettoyé et repeint à l'aube du centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale. Un monument aux morts c'est le rappel des dates impliquant les périodes sombres qui ont vu des enfants de la nation donner leur vie pour la liberté. Tous les ans, la Municipalité invite la population, les enfants de l'école et les associations farguaises à se joindre aux élus et aux personnalités civiles et militaires, pour venir honorer nos morts pour la France. Les noms des farguais tombés pour la France sont gravés à jamais sur la stèle.

## Illuminations de Noël

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les élus de la commission des espaces publics et de l'environnement ont décidé de décorer le grand sapin dans la cour de la maternelle ainsi que le Bourg de la commune avec des éclairages LED, dans un souci d'économie d'énergie. Et c'est donc avec une immense surprise que les enfants de l'école ont vu arriver les services du SIVOM avec une nacelle pour mettre en place la grande guirlande et l'étoile en haut du sapin. Ces illuminations viennent compléter les éclairages déjà mis en place l'hiver dernier pour nous préparer à cette période de fête



Marché de Printemps, Carnaval et Kermesse...  
Les temps forts de l'école...

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'association « Les Petites Mains » a réuni dans la Maison du Temps Libre le dimanche 12 mars 2017, des producteurs locaux, des artisans, des pépiniéristes pour le traditionnel « Marché de Printemps ». Ce fut une belle journée de partage et de convivialité mais aussi un moyen de découvrir ou redécouvrir les produits locaux. **La date est déjà retenue pour 2018...rendez-vous à la MTL le dimanche 11 mars !!!**

Le samedi 1<sup>er</sup> avril 2017, Monsieur Carnaval avait donné rendez-vous aux enfants de l'école à la Maison du Temps Libre pour une après-midi festive. Les enfants sont arrivés déguisés, certains adultes aussi. Tout ce petit monde, précédé par Monsieur Carnaval, ont déambulé joyeusement au son de la Banda « Les Vasates » de Bazas jusqu'au stade. Quelques farandoles plus tard, tout le monde est remonté à la Maison du Temps Libre pour goûter et assister à un spectacle de magie avec les Alciati. Certains enfants y ont même participé. A la fin de l'après-midi, Monsieur Carnaval est rentré chez lui se reposer pour être frais et dispo **le samedi 17 mars 2018.**

L'année précédente, la kermesse avait eu lieu pendant le temps scolaire et les stands étaient tenus par les enfants. En 2017, la kermesse a eu lieu le vendredi 23 juin sur le parking de la Maison du Temps Libre et de la Maison des Associations. Cette année, ce sont les parents qui ont tenu les stands de chamboule-tout, pêche aux canards, découverte des odeurs, maquillage...

Toutes les bénéfices récoltés lors des diverses manifestations des « Petites Mains » permettent à l'association d'offrir du matériel pédagogique, sportif ou culturel à l'école.



## La rentrée scolaire 2017-2018

### Retour à la semaine de 4 jours

Le décret du Ministère de l'Éducation Nationale n° 2017-1108 du 27 juin 2017 nous permet de réorganiser la semaine scolaire à 4 jours dans les écoles élémentaires et maternelles. A la demande du Conseil d'École et avec l'accord du Conseil Municipal, le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN) a validé notre proposition de revenir à la semaine de 4 jours dès septembre 2017. Ainsi, dès le 4 septembre 2017, les enfants ont cours le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

En attendant que les Services de la Communauté de Communes du Sud-Gironde s'organisent en 2018, la Municipalité a mis en place un accueil des enfants avec des animations jusqu'à 12h00. Les enfants sont alors récupérés à l'école ou vont à l'ALSH de Toulouse.

### La rentrée en quelques chiffres...

Lundi 4 septembre 2017, il est 08h30 du matin...178 enfants font leur rentrée scolaire à l'école de Fargues.

La rentrée est toujours un moment particulier dans la vie d'un enfant, la fin des vacances, la peur de découvrir un nouvel environnement, « retourner à l'école »...et puis soudain...des cris...la joie de se retrouver...

#### La répartition par classe

- Petite-Moyenne Section : Mmes Combes Virginie et Christine « Kiki » Rouzier  
—>29 enfants (23 PS et 6 MS)
- Moyenne-Grande Section : Mmes Carresse Nathalie et Julie Blanchard  
—>29 enfants (19 MS et 10 GS)
- Grande Section - CP : Mmes Delrue Béatrice et Christine Leymonie  
—>29 enfants (10 GS et 19 CP)
- CE1 : Mme Goudenèche Valérie  
—>27 enfants
- CE2 : Mme Breignaud Florence / Mme Sudrat Cécile  
—>23 enfants
- CM1 : Mme Humblot Esther  
—>20 enfants
- CM2 : Mme Toulorge Véronique / Mme Sudrat Cécile  
—>21 enfants

### Le Nouveau Restaurant Scolaire

A la rentrée 2017, les élèves ont eu la surprise de découvrir une nouveauté au restaurant scolaire : un self !!! Désormais, plus de service à table, les enfants prennent leur plateau, leurs couverts et leurs repas. Ils se placent où ils le souhaitent, avec qui ils veulent... Après quelques balbutiements et quelques améliorations logistiques, notamment l'acquisition d'une vitrine réfrigérée, le self est aujourd'hui rentré dans les mœurs...et les enfants sont contents !!!



Mais ça ne s'arrête pas à la mise en place d'un self... Aux vacances de la Toussaint, la partie cantine a été rénovée. La Municipalité a acheté un nouveau four mixte à 20 niveaux (électrique et à injection de vapeur), qui maintient les aliments au chaud sans les dessécher, associé à une nouvelle hotte et à un adoucisseur.



## Rappel au civisme et au comportement citoyen...

La commune de Fargues est une commune forestière avec près de 800ha répertoriés. Elle est donc soumise à des règles de sécurité très stricte.

### INTERDICTION TOTALE ET PERMANENTE DE DESTRUCTION DES VEGETAUX PAR INCINERATION

(Arrêté préfectoral du 20 avril 2016 portant approbation du règlement départemental de protection de la forêt contre l'incendie).

En période hivernale, sous certaines conditions, quelques autorisations sont tout de même délivrées aux particuliers. En période de sécheresse, l'utilisation des engins motorisés (véhicules, tronçonneuses, ...) est encadrée, de même que les débroussailllements autour des habitations.

Les dépôts sauvages, de quelques natures que ce soient, dans n'importe quel lieu, sont répréhensibles et peuvent être punis de lourdes sanctions. Nous vous rappelons que nous disposons sur la commune de Points d'Apport Volontaire (stade, Mairie, nouveau cimetière) et que vous pouvez aller à la déchetterie de Langon.

## La divagation des chiens

La divagation des chiens et de tous les animaux domestiques est interdite. Les animaux sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Ils occasionnent parfois des conflits de voisinage mais aussi de graves accidents de la circulation.

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires afin de remédier à ces problématiques.

Nous vous rappelons que tous ces animaux doivent être soit tatoués soit porteurs d'une puce électronique (art212-10 du Code Rural). A défaut d'identification possible, il peut être procédé en dernier recours à l'euthanasie de votre animal.



Pour la protection de nos abeilles, pensez à piéger les frelons asiatiques...

## Le SICTOM du Sud-Gironde propose des composteurs et des lombricomposteurs

Depuis plus de 10 ans, l'USSGETOM fait la promotion du compostage individuel et met à disposition des habitants du Sud Gironde des composteurs individuels et plus récemment des lombricomposteurs.

### 1. Comment acquérir un composteur ?

Deux solutions sont possibles :

✓ Le composteur est gratuit pour toute personne qui assiste à une sensibilisation à la technique de compostage d'une heure environ. Attention, cette offre est limitée à un composteur par foyer et réservée aux habitants du territoire.

✓ Le composteur est au tarif de 10€ pour les personnes ne souhaitant pas suivre la formation. Dans ce cas, la distribution des composteurs se fait au siège social du syndicat.

### 2. Comment acquérir un lombricomposteur ?

Depuis 2014, des lombricomposteurs sont également proposés pour les habitants ne disposant pas ou de peu de jardin. Ils sont proposés au tarif de 10€. Au préalable, une sensibilisation gratuite d'une heure trente environ est assurée par la chargée de mission Prévention des Déchets sur le site de l'USSGETOM à Fargues. Cette sensibilisation apporte les bases pour démarrer le lombricomposteur mais explique aussi les déchets qui peuvent y être déposés, comment récupérer le lombricompost et comment l'utiliser.

## Une zone de réemploi au SICTOM

**Le principe** : vous donnez ce dont vous n'avez plus besoin et vous prenez (gratuitement) de ce que vous voulez.

Ouverture en 2018 tous les mercredis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



Contact

05.56.62.36.03

contact@sictomsudgironde.fr

## Carte d'identité – Passeport :

Pour une première demande ou obtenir un renouvellement d'une carte nationale d'identité (CNI) ou d'un passeport, il faut se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (Langon, Bazas, Saint-Symphorien...) avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée, d'un passeport...

L'usager doit être présent lors du dépôt de la demande et de la remise.

- La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs.

Si votre carte nationale d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2014 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche. Cette prolongation ne s'applique pas aux mineurs.

- Le passeport est valide 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les mineurs.

## Carte grise et permis de conduire :

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise ou un certificat d'immatriculation auprès de la préfecture ou sous-préfecture. La démarche s'effectue soit en ligne, soit auprès d'un professionnel habilité (un garagiste notamment).

Pour effectuer la démarche en ligne, vous devez avoir accès à un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipés d'une fonction photo).

Un **point numérique** (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) est mis à disposition à la sous-préfecture de Langon. Vous pouvez y accomplir la démarche en étant aidé par des médiateurs si vous rencontrez des difficultés avec l'utilisation d'internet.

Vous devez vous munir d'une copie numérique (photo ou scan) des documents dont la liste est mise en ligne sur :

- <https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour une carte grise
- <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour un permis de conduire

## Pacte Civil de Solidarité (PACS) :

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement ou la dissolution des pactes civils de solidarité (PACS) sont transférés à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle les partenaires du PACS fixent leur résidence commune. L'officier d'état civil enregistre la convention de PACS et procède à sa modification ou à sa dissolution (loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle). Vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence soit à un notaire.



## Quoi de neuf à la bibliothèque de Fargues ?

### Horaires :

- ✓ Mardi : 16h30 à 18h00\*
- ✓ Mercredi : 15h00 à 17h00
- ✓ Samedi : 15h00 à 17h00

\*sauf vacances scolaires

Les permanences sont assurées par les bénévoles du Comité de Lecture de Fargues.

### Romans

La vie en son royaume – Christian Signol  
 Fille de révolutionnaire – Laurence Debray  
 Les choix des autres – Françoise Bourdin  
 Abigaël – Magda Szab  
 Noël sur la 5<sup>ème</sup> Avenue – Sarah Morgan  
 La petite herboristerie de Montmartre – Donatella Rizzati  
 Ma mère avait raison – Alexandre Jardin  
 Alma – Jean-Marie Gustave le Clézio  
 Souvenirs dormants - Patrick Modiano  
 Le tout dernier été – Anne Bert  
 La Conquête des îles de la terre ferme – Alexis Jenni  
 Le sympathisant –Tanh Nguyen Viet  
 La serpe – Philippe Jeanada  
 Danser, encore – Julie de Lestrangle  
 Une fois dans ma vie – Gilles Legardinier  
 La vengeance du pardon – Eric-Emmanuel Schmit  
 Bakhita – Véronique Olmi  
 Ces rêves qu'on piétine – Sébastien Spitzer  
 Ils vont tuer Robert Kennedy – Marc Dugain  
 Femme à mobylette : suivi de A la recherche du sixième Continent – Jean-Luc Seigle  
 Frappe-toi le cœur – Amélie Notomb

### Romans policiers

On la trouvait plutôt jolie – Michel Bussi  
 Entre deux mondes – Olivier Norek  
 La Sorcière – Camilla Läckberg  
 Double piège – Harlan Coben  
 La soif – Jo Nesbo



### Bibliothèque de Fargues

9 Route des Ecoles  
 33210 FARGUES  
 05.56.63.42.70

### La boîte à lire : consommer autrement

L'objectif est de permettre à ceux qui le souhaitent d'emprunter ou de déposer des livres. Ces boîtes reposent sur le partage et la liberté, ce sont les lecteurs qui les font vivre. Vous avez envie de donner une seconde vie à vos livres qui dormaient sur vos étagères ? Vous voulez faire découvrir des livres aimés ? Cela vous permet également de découvrir d'autres genres et auteurs. La boîte à lire est placée sous l'auvent de la Maison des Associations (accessible jour et nuit).

## La recette du BIM

Voici une recette facile à réaliser, originale et pas chère. C'est une recette traditionnelle d'origine plutôt landaise.

A utiliser au petit déjeuner, avec un fromage à croûte fleurie (camembert, brie, chaource, ...), pour déglacer ou en accompagnement d'une volaille par exemple.

### Confiture de cheveux d'ange

- ✓ 1kg de carotte
- ✓ 1kg de sucre cristal
- ✓ 1 citron non traité
- ✓ 1 zeste d'orange non traité
- ✓ 1 jus d'orange

Laver, éplucher et râper les carottes.

Laver le citron et l'orange.

Couper le citron en tranches fines.

Lever le zeste d'orange et en prélever le jus.

Dans une terrine, alterner les couches de carottes râpées, de sucre, de tranches de citrons et de zeste d'orange.

Terminer par une couche de sucre.

Laisser macérer une nuit.

Mettre la préparation dans un récipient à fond épais, ajouter le jus d'orange et 1dl d'eau.

Porter à ébullition et cuire environ 2 heures en remuant de temps à autre.

Mettre la confiture en pots propres et secs, couvrir et retourner le pot jusqu'à refroidissement complet.

Bonne dégustation et bon appétit





numéros utiles

### Santé

SAMU - 15 (ou 115 si vous êtes à l'étranger)  
 Pompiers - 18 (ou 118 si vous êtes à l'étranger)  
 Centre Hospitalier Sud-Gironde - 05 56 76 57 57  
 Clinique St Anne - 05 57 98 03 03  
 Centre Anti-poison - 05 57 96 40 80  
 Sécurité Sociale - 36 46  
 MSA - 05 57 98 23 23

### Social

MDSI (Assistants sociales) - 05 56 63 62 20  
 Secours Populaire - 05 56 62 28 91  
 Croix Rouge Française - 05 56 76 80 56  
 CAF - 0820 253 310

### Emploi

Pôle Emploi - 39 49  
 Mission Locale Sud-Gironde - 05 57 98 09 80

### Services Techniques

Service des Eaux (SIVOM) - 05 56 76 61 20  
 Syndicat Assainissement - 05 56 63 37 95  
 Dépannage électricité - 0810 333 033  
 Dépannage gaz - 0810 433 033

### Administrations

Gendarmerie - 17 (ou 117 si vous êtes à l'étranger)  
 Service Public - 39 39  
 Sous-Préfecture - 05 56 90 60 60  
 Centre des Impôts - 05 56 63 66 60  
 Trésorerie de Langon - 05 56 63 48 13

### Quelques liens utiles...

⇒ Foyer Rural

<https://foyruralfargues.jimdo.com/>

⇒ Les Petites Mains (asso des parents d'élèves)

<http://lespetitesmainsdefargues.unblog.fr/>

⇒ L'USF

<https://www.usfargues.fr/>

Pour rappel...

⇒ La Mairie

<https://www.fargues-de-langon.com>

### Point d'Accès aux Droits

La Communauté de Communes du Sud-Gironde, en partenariat avec le Conseil Départemental et la ville de Langon, a ouvert un espace d'accueil, d'information, d'écoute et de conseils. Il est situé Place de l'Horloge, « Résidence de l'Horloge » à Langon. **Les permanences sont gratuites** et ouvertes à tous sur rendez-vous. Ce nouveau service a pour vocation d'informer et d'aider les habitants dans leurs démarches administratives et juridiques.

#### Les permanences :

- Médiation familiale : 05.56.51.17.17
- Infos droits : 05.56.45.25.21
- Défenseur des droits : 06.17.19.77.06
- Huissier-Avocat-Notaire : 05.56.76.55.41
- Vict'Aid : 05.56.01.28.69  
(asso. d'aide aux personnes ayant subi des atteintes)



#### Pour où ?

Rendez-vous chez le médecin, aller faire des courses, prendre un train, ...

#### Pour qui ?

Les personnes à mobilité réduite, les personnes de plus de 75 ans, les personnes en perte d'autonomie ou sans autonomie.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Séniors de la CDC du Sud-Gironde →05.56.25.65.55



#### Pour qui ?

Toute personne résidant sur le territoire de la CDC ayant 70 ans et plus ou sur avis médical.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Pôle Séniors de la CDC du Sud-Gironde →05.56.25.65.55

- ✘ **Vendredi 12 janvier 2018** : Vœux de la Municipalité à 18h30
- ✘ **Samedi 13 janvier 2018** : Soirée théâtre « Les Compagnons de la Veillée »
- ✘ **Samedi 20 janvier 2018** : Soirée USF
- ✘ **Dimanche 4 février 2018** : Repas des Aînés
- ✘ **Dimanche 11 février 2018** : Course des Valentins en Sauternais
- ✘ **Dimanche 25 février 2018** : Thé dansant du Foyer Rural
- ✘ **Dimanche 4 mars 2018** : Soirée USF
- ✘ **Dimanche 11 mars 2018** : Marché de printemps « Les Petites Mains »
- ✘ **Samedi 17 mars 2018** : Carnaval «Les Petites Mains »
- ✘ **Vendredi 23 mars 2018** : Loto USF
- ✘ **Dimanche 1<sup>er</sup> avril 2018** : Chasse aux œufs de Pâques – Foyer Rural
- ✘ **Dimanche 22 avril 2018** : Prix cycliste Lucien Fouchy
- ✘ **Samedi 5 mai 2018** : Soirée Foyer Rural
- ✘ **Dimanche 3 juin 2018** : Vide-grenier « Les Petites Mains »
- ✘ **Samedi 16 juin 2018** : Soirée théâtre du Foyer Rural
- ✘ **Vendredi 29 juin 2018** : Kermesse et feu de Saint Jean
- ✘ **Samedi 7 juillet 2018** : Marché nocturne du Foyer Rural
- ✘ **Mercredi 15 août 2018** : Thé dansant du Foyer Rural

CALENDRIER 2018

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 S	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 M	9 V	9 V	9 J	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V
29 L		29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 M		30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M		31 S		31 J		31 M	31 V		31 M		31 L

Vacances Zone A